



**Eylau**

SELAS Eylau  
55, Rue Saint-Didier 75116 Paris

## RECOMMANDATION POUR LE TRANSFERT D'EMBRYONS

Le transfert d'embryon(s) consiste à introduire dans la cavité utérine en passant par le col de l'utérus, un tube très fin en matière plastique (cathéter) contenant le ou les embryons. Ce geste est indolore dans la majorité des cas, il s'effectue en position gynécologique, il ne nécessite pas, en général, d'anesthésie, ni d'être à jeun, et dure quelques minutes.

- Le transfert est réalisé le plus souvent deux ou trois jours après la ponction.

Dans certains cas, il est fait 5 jours après la ponction.

Nous vous rappelons que le transfert d'embryons **ne pourra avoir lieu qu'en présence des deux membres du couple**

**Les papiers d'identités du couple sont indispensables**

**Le transfert s'effectue avec la vessie à moitié pleine** (2 verres d'eau ½ heure avant le transfert suffisent).

Le choix du nombre d'embryons transférés est décidé entre vous et le médecin.

On transfère habituellement 1 ou 2 embryons, ce qui semble être un bon compromis entre un bon taux de grossesse et un taux de grossesse multiple le plus bas possible.

Le transfert de trois embryons ou plus est réservé à des cas particuliers.

Dans les jours qui suivent, vous pouvez mener une vie normale sans activité sportive et reprendre votre travail sans problème, sauf exception.

Un test de grossesse vous sera prescrit par votre médecin, un compte rendu de votre tentative vous sera adressé par la suite.

